



Appel à candidature :
Marché privé de maîtrise d'œuvre
pour la construction d'un FAS-FAM-SAJ
à l'Institut Saint-André à Cernay

.....
A Strasbourg, le 19 avril 2021
.....

Philippe JAKOB, Directeur Général
Association Adèle de Glaubitz
Marc PUERINI, Chargé du Patrimoine
Association Les Maisons de la Croix
76 avenue du Neuhof
67100 Strasbourg
Tél : 03 88 21 19 80
E-mail : philippe.jakob@glaubitz.fr
.....

Préambule

Les **Associations Adèle de Glaubitz et Maisons de la Croix** sont deux associations partenaires qui partagent le même projet social et médico-social.

Acteur majeur dans son secteur d'activité en Alsace, l'**Association Adèle de Glaubitz** accueille aujourd'hui plus de **2000** personnes dans **38** établissements. Elle développe des programmes complexes et innove dans les domaines des déficiences intellectuelles et sensorielles, de l'autisme, du polyhandicap, des handicaps rares, de la grande dépendance et de la protection de l'enfance.

L'**Association Les Maisons de la Croix** est propriétaire des biens immobiliers et fonciers nécessaires aux activités que réalise l'Association Adèle de Glaubitz.

Les Maisons de la Croix réhabilite, construisent et entretiennent ce patrimoine dédié.

C'est dans ce cadre que l'Association Les Maisons de la Croix lance cet appel à candidature pour reconstruire un Foyer d'accueil spécialisé (FAS), un Foyer d'accueil médicalisé (FAM) et un Service d'accueil de jour (SAJ) à l'Institut Saint-André à Cernay (68700).

1. Identification du Maître d'ouvrage

Nom de l'organisme : **ASSOCIATION LES MAISONS DE LA CROIX**
Adresse complète : **76 Avenue du Neuhof - 67100 Strasbourg**
Téléphone : **03 88 21 19 80**
Email : valerie.rave@glaubitz.fr
marc.puerini@glaubitz.fr

2. Procédure de passation

Présélection d'un maître d'œuvre, sur compétences, références et moyens, dans le cadre d'un marché privé.

3. Objet du marché

Marché privé de maîtrise d'œuvre relatif à la construction d'un FAS FAM de 75 places, d'un SAJ de 15 places à l'Institut Saint-André à Cernay (68700) et d'une piscine en option.

Montant estimé des travaux : 9 M€ HT hors option.

4. Contenu des missions confiées

ESQ
APS
APD
PRO
ACT
VISAS
EXE 1 et 2
DET
AOR

Les missions SSI et OPC seront traitées de manière séparée par le maître d'ouvrage.

Ces missions seront complétées par le traitement de la signalétique, la définition, l'assistance au choix des équipements mobiliers et de leur agencement.

5. Composition et expériences de l'équipe candidate

Cette procédure est ouverte à des candidats se présentant à titre individuel ou sous la forme d'un groupement. La forme souhaitée est un groupement conjoint.

Le candidat, qu'il se présente à titre individuel ou sous la forme d'un groupement, devra disposer des compétences suivantes :

- Architecture paysagiste,
- Acoustique,
- Développement durable,
- Economiste.

Les missions relatives aux compétences de structures, de fluides et de sécurité Incendie seront notifiées directement par le maître d'ouvrage.

6. Contenu du dossier de candidature

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants,
- Les pouvoirs de la personne habilitée à engager la candidature ou les membres du groupement du candidat,
- Déclaration du candidat,
- Attestation d'assurance « responsabilité civile professionnelle et décennale »,
- Attestation d'inscription à l'ordre des architectes,
- Un dossier d'œuvres permettant d'apprécier les moyens, les qualités et capacités des candidats, présenté de la manière suivante :
 - Une affiche (ou deux) de format A3 présentant les références significatives des candidats notamment en matière de réalisation de bâtiments, notamment dans le secteur sanitaire ou médico-social,
 - Une liste précisant les références détaillées récentes ou en cours de réalisation : objet, lieu, état d'avancement ou date de livraison, maître d'ouvrage, montant des travaux, missions réalisées par le candidat, en précisant 2 ou 3 opérations significatives pouvant être visitées par le maître d'ouvrage avec coordonnées des contacts,
 - Le curriculum vitae de chaque intervenant avec les titres d'études, compétences et références,
 - Une lettre de motivation réalisée par le mandataire mettant en avant l'intérêt de l'équipe pour réaliser le projet et intégrant l'objectif de développement durable et de performance énergétique.

Ces pièces sont à produire également par les éventuels sous-traitants.

7. Critères de sélection des candidatures

- Composition et motivation de l'équipe de maîtrise d'œuvre,
- Moyens humains : qualité et qualification du candidat ou de l'équipe candidate,
- Qualité de la production architecturale des références représentatives,
- Expérience, études et recherches effectuées.

A l'issue de la consultation, il ne sera versé aucune prime aux candidats non retenus.

Le programme sera remis aux candidats sélectionnés par courrier.

Le marché sera ensuite négocié avec les candidats.

Pour approfondir son choix, le maître d'ouvrage pourra visiter les sites et bâtiments réalisés par les candidats.

8. Réception des candidatures

Date limite de réception des candidatures : lundi 31 mai 2021

Adresse à laquelle les candidatures doivent être envoyées :

ASSOCIATION LES MAISONS DE LA CROIX

76 AVENUE DU NEUHOF

67100 STRASBOURG

Les candidatures devront être remises uniquement par lettre recommandée avec avis de réception postal, ou sous forme de remise contre récépissé.

9. Renseignements complémentaires

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires vous pouvez vous adresser à :

L'Association Les Maisons de la Croix

76 avenue du Neuhof

67100 STRASBOURG

Contacts : Valérie Rave, Responsable administrative et financière

valerie.rave@glaubitz.fr - 03 88 21 27 24

Marc Puerini, Chargé du patrimoine

marc.puerini@glaubitz.fr - 07 63 13 42 18

A Strasbourg, le 19 avril 2021.

Philippe JAKOB

Directeur Général